

Propriétaire/gestionnaire/utilisateur :

Ville de Fosses

AMO Construction Durable : LesEnR

Surface : 4 600 m²

4 entités :

- Hôtel de ville
- pôle social (mission locale jeune)
- locaux de service public (CPAM + pôle emploi)
- médiathèque & école de musique/danse

Parvis + 15 places de stationnement

Calendrier :

Mise en service du bâtiment : 2012

Audit d'admission HQE exploitation : fin 2015

Coût de l'opération :

11 M€ (coût en 2013)

Éléments clés environnementaux de l'exploitation :

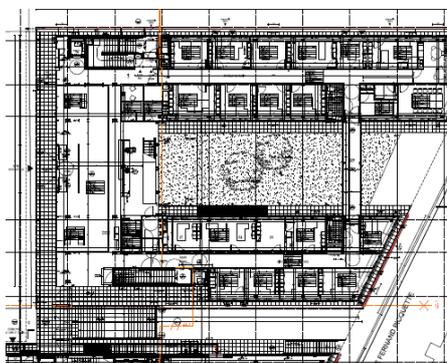
- Mise en œuvre d'un système de management de l'exploitation (SMEx)
- Maintien des performances environnementales : suivi de l'exploitation du bâtiment par une personne dédiée au sein des services de la ville
- Organisation du suivi entretien/maintenance : cahiers des charges, classeur de traçabilité, planning pluriannuel, protocoles de test, cahier des charges de renouvellement
- Audit énergétique du bâtiment
- Organisation du suivi des consommations d'eau et d'énergie, mise en place d'outils et analyse des données récoltées
- Mise en place de support de communication pour sensibiliser les usagers sur les éco-gestes
- Organisation d'atelier/groupe de réflexion au sein des services de la ville : gestion des déchets, bonnes pratiques environnementales (consommation d'eau et d'énergie ...)



Perspective (concours)



Photos actuelles du bâtiment en exploitation (fin 2014)

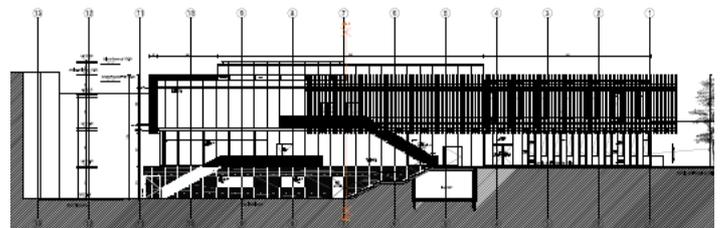
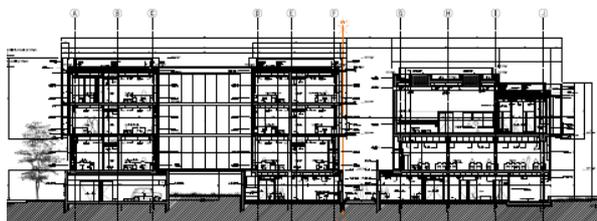


Plan RDC

La construction du pôle civique de la ville de Fosses s'est déroulée de 2008 à fin 2012 et s'inscrit dans une restructuration urbaine dont la volonté est de redonner sens au centre ville.

Le bâtiment regroupe un hôtel de ville, un pôle culturel et social (musique, danse, lecture, multimédias, activités sociales), une antenne de la maison de l'emploi et un bureau d'accueil pour les permanences de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Dans une volonté de réaliser une opération exemplaire, la ville de Fosses a souhaité que son opération suive une démarche de Haute Qualité Environnementale, et que cette démarche se poursuive pendant l'exploitation du bâtiment.

LesEnR accompagne la ville dans la mise en œuvre de la certification HQE@ exploitation : réalisation d'une étude de faisabilité (analyse des pré-requis) autour des 3 axes de la certification HQE exploitation (bâtiment, gestion et utilisation durable) et mise en œuvre du Système de Management de l'Exploitation (SMEx).



Coupes du projet



Façade latérale



Chantier